

Les élections : des occasions à saisir

Vendredi 18 février 2022 - N°380



par Hubert Tassin – Président des P.P.

Nous entrons de plain-pied dans une séquence électorale riche, avec les présidentielles au mois d'avril, suivies par les élections législatives en juin. Une période où les futurs élus sont, plus que pendant leurs mandats, à l'écoute de tous ceux qui ont des messages à faire passer.

Certes, il ne faut pas être naïf et chacun sait, selon la formule, que les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent. Mais c'est tout de même l'occasion de sensibiliser les futurs dirigeants du pays et les futurs législateurs à la crise que traversent nos filières, conséquence directe de l'ouverture dite maîtrisée des paris et jeux en ligne. C'est une loi de 2010 qui a bousculé les équilibres de l'écosystème : il ne faut pas se résigner et retarder encore les actions de lobbying pour viser un nouveau partenariat d'économie mixte. Je les appelle de mes vœux depuis si longtemps en prêchant un peu dans le désert.

Le futur Président de la République

Certes, il est inutile de se bercer d'illusions. Les courses et l'élevage ne figureront vraisemblablement

pas en toutes lettres dans un programme présidentiel. N'y voyons pas une raison pour ne pas interpeller les candidats sur les questions qui nous concernent. Au contraire.

Si les retombées en matière d'aménagement et d'animation des territoires sont bien mesurées dans les circonscriptions, beaucoup de personnalités politiques ignorent tout de l'impact économique des courses et de leur importance en termes d'emploi par exemple. Il ne faut jamais perdre une occasion de le rappeler. La campagne électorale est par construction l'occasion de nouer un début de relation et de pouvoir, après l'élection, se rappeler au bon souvenir de celui qui a été élu.

Ainsi, je regrette vraiment l'indifférence du premier personnage de l'État (et de ses principaux ministres) à l'égard de nos grands événements. Il n'est pas lointain le temps où le président ou – à défaut le ministre de l'Agriculture ou du Budget – venaient assister au Prix d'Amérique ou à l'Arc de Triomphe. Outre le fait qu'une telle présence témoigne de l'intérêt du pouvoir politique à notre égard, elle mobilise les cabinets ministériels et la haute administration. Enfin, on peut avoir besoin de faire jouer un contact direct dans certains cas.

On se souviendra ainsi de l'action conjointe, intelligemment menée par Philippe Augier et François Bayrou vis-à-vis d'Édouard Philippe et d'Emmanuel Macron afin de définir les conditions de la reprise (réellement maîtrisée) des courses lors de la première des vagues de la Covid. Tisser des relations avec les plus hauts personnages de l'État est un investissement pour l'avenir et la campagne électorale est une occasion de l'initier.

Les parlementaires

En 2021, j'ai multiplié les occasions de rencontres avec des parlementaires tant au sein de l'Assemblée Nationale que du Sénat. J'ai notamment mobilisé nos réseaux lorsqu'il a été nécessaire d'obtenir une interprétation favorable de la fiscalité indirecte alors que France Galop avait décidé unilatéralement de sacrifier les propriétaires dans le dossier d'une révision des circuits de TVA acquittée. Dans la première mouture, présentée par les sociétés-mères, la grande majorité des propriétaires (et même des propriétaires-éleveurs) placés sous le régime des BNC professionnels devaient être exclus de la récupération de la TVA acquittée.

Nous disposons, dans les deux assemblées, de relais qui connaissent bien notre secteur et les problématiques qui sont les nôtres. Il existe à l'Assemblée comme au Sénat un groupe cheval. Éric Woerth, président de la commission des Finances de l'Assemblée Nationale et Laurent Saint Martin, le rapporteur général du Budget (issu de la majorité) ont fait preuve d'une grande disponibilité et de beaucoup de réactivité.

D'autres rencontres m'ont laissé un goût amer. Lors d'une visite organisée par le CIFCH (Conseil Indépendant pour la Filière des Courses Hippiques) animé par Martine Fasquelle et désormais présidé par Christiane Head j'ai eu l'occasion – avec les représentants du Syndicat des Propriétaires et ceux des Entraîneurs-Propriétaires, de passer une matinée avec un certain nombre d'élus. Ils se sont montrés très intéressés par nos dossiers mais complètement ignorants de leurs tenants et aboutissants. L'un d'entre eux était pourtant sénateur de l'Oise, département à vocation hippique par excellence. Il n'avait jamais été approché par nos dirigeants. Contact est maintenant pris par nos soins.

Les hippodromes ancrés dans les territoires

Chacun sait que je considère que le nombre des hippodromes en France est un atout maître L'un des arguments est précisément le fort ancrage dans les territoires que nous pouvons ainsi revendiquer. À juste titre. Jean-Luc Lagardère avait une formule choc : « il n'y a pas d'élus à Paris », façon d'insister sur le fait qu'en regard de chaque hippodrome en dehors de la capitale il y avait un député et un sénateur qui étaient des interlocuteurs susceptibles d'être transformés en avocats.

Il est donc indispensable de s'appuyer sur notre maillage territorial pour construire cette politique de relations avec les élus. Pour cela, les présidents et animateurs des hippodromes de province sont le vecteur obligatoire. Pour éviter l'éparpillement, pour dépasser le contact qui se limiterait à une gestion égoïste du local, les sociétés-mères doivent savoir fédérer. C'est le rôle d'une Commission des Régions et d'une coordination qui ne peut se limiter à des échanges privés entre présidents des grands hippodromes. Au contraire, de nombreux présidents d'hippodromes ruraux ont tissé des relations personnelles et amicales avec les élus de leur département et il faut mettre à profit ces portes d'entrée vers les lieux de pouvoir.

Toutes les grandes entreprises ont un service lobbying, souvent pudiquement baptisée direction des affaires publiques. Attendrons-nous encore pour avoir un fonctionnement du même type ?

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@pp.fr